

Mise en vente et vente de produits phytopharmaceutiques

1/ Public ciblé

Vendeurs de produits phytopharmaceutiques grand public

2/ Pré-requis

Savoir lire, écrire, utiliser les outils informatiques pour réaliser le test final

3/ Objectifs-Aptitudes- pédagogiques

- Connaître la réglementation relative aux produits phytopharmaceutiques
- Identifier les risques liés à l'utilisation sur la santé et l'impact des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement
- Connaître les définitions des termes utilisés en défense des cultures
- Connaître les règles à respecter et les mesures de réduction de l'usage de ces produits. Pouvoir informer le client sur les différentes méthodes alternatives contre les ravageurs et les adventices
- Évaluer ses connaissances compte tenu des nouvelles obligations réglementaires

4/ Contenu

→ Point sur la réglementation

- Qui est concerné
- Date d'application en vigueur

La législation sur les produits pharmaceutiques

→ La prévention des risques sur la santé

→ Impact des applications sur l'environnement (eau, air et sol)

→ Présentation des alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

5/ Méthodes mobilisées

Séances en salle

Restauration possible au self

Possibilité d'hébergement sur place dans la limite des places disponibles.

NB : En cas d'un nombre d'inscrits inférieur à 8, le centre de formation se réserve la possibilité d'annuler la session et de reporter les candidats sur la session suivante.

Lieu de formation (Possibilité d'organiser des sessions délocalisées)

Campus AGRONOVA Antenne de PRECIEUX – Le Bourg - 42600 PRECIEUX

Intervenants : Jean-Marie THEVENOUX

6/ Évaluation / Suivi

Procédure d'évaluation du niveau et des pré-requis des participants

Échange sur les connaissances et expériences de chacun.

Modalités pédagogiques

Analyse de situations professionnelles en alternance avec des apports théoriques

Supports remis aux participants

Document de synthèse distribué aux participants.

Procédure d'évaluation à l'issue de la formation

Réalisation d'une enquête de satisfaction

Test final (QCM de 30 questions)

Attestation d'acquis

7/ Durée

3 jours

8/ Délai d'accès

Au minimum 30 jours avant le début de la formation

Pour connaître les dates, consulter l'agenda des formations WWW.campus-agronova.fr

9/ Accessibilité

Formation accessible aux malentendants appareillés, aux malvoyants s'ils disposent de leur propre appareil de prises de notes, aux personnes à mobilité réduite

10/ Coûts et financement

coût : 336 €

Financement possible selon statut par OPCA (VIVEA, OCAPIAT...) ou Pole Emploi

Formation éligible au CPF

Votre contact : Damien DELMAS

Tel : 04-77-97-72-07

Email : cfppa.montbrison@educagri.fr

Site Internet : www.campus-agronova.fr